

FICHE SIGNALÉTIQUE CVL Peinture cuir, tapis, vinyle

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : Nom du produit : **CVL XXXX**

Peinture cuir, tapis, vinyle

Famille chimique : Mélange Fournisseur/Fabricant: Auto-Chem Inc. 33 de Lyon

Repentigny, QC, Canada

J5Ż 4Z3

Tel: 450-654-9292 Fax: 450-654-0633 www.autochem.com

Contact: Jean Dagenais

COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Ethyl acetate	141-78-6	10 – 30	LD50 4935 mg/kg, lapin, oral LD50 17962 mg/kg, lapin, cutané LC50 45000 mg/m3, souris TLV TWA 400 ppm, ACGIH PEL TWA 400 ppm, OSHA
Ethyl benzene	100-41-4	0.1 – 1.0	LD50 35 mg/kg, rat, oral LD50 20574 mg/kg, lapin, cutané LC50 17623 mg/m3, rat TLV TWA 100 ppm, ACGIH TLV STEL 125 ppm, ACGIH PEL TWA 100 ppm, OSHA PEL STEL 125 ppm, OSHA
1-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	< 1.5	LD50 3914 mg/kg, rat, oral LD50 8000 mg/kg, lapin, cutané LC50 >5100 mg/m3, 4 hrs, rat
Dioxyde de titane	13463-67-7	≤ 5	LD50 >24000 mg/kg, rat, oral LC50 > 6820 mg/kg, rat TLV TWA 10 mg/m3, ACGIH
Résine vinyle Xylène	9003-22-9 1330-20-7	≤ 5 1 – 5	Aucune donnée LD50 4300 mg/kg, rat, oral LD50 1700 mg/kg, lapin, cutané LC50 18892 mg/m3, rat TLV TWA 100 ppm, ACGIH TLV STEL 150 ppm, ACGIH TLV TWA 100 ppm, OSHA TLV STEL 150 ppn, OSHA
Dimethylether	115-10-6	30 – 60	LC50 16.4 %, 4hrs TLV TWA 1000 ppm, ACGIH TLV STEL 1000 ppm, ACGIH
Methylethylketone	78-93-3	10 – 30	LD50 2737 mg/kg, rat, oral LD50 6480 mg/kg, rat, cutané

Methylisobutyleneketone 108-10-1		1 – 5	LC50 23500 mg/m3, rat TLV TWA 200 ppm, ACGIH TLV STEL 300 ppm, ACGIH PEL TWA 200 ppm, OSHA LD50 3200 mg/kg, rat, oral LC50 32100 mg/m3, 4hrs, souris male TLV TWA 50 ppm, ACGIH TLV STEL 75 ppm, ACGIH PEL TWA 100 ppm, OSHA
Silice amorphe	112926-00-8	≤ 1	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral LC50 >139 mg/m3, rat
Toluene	108-88-3	≤ 5	TLV TWA 10 mg/m3, ACGIH LD50 636 mg/kg, rat, oral LD50 14124 mg/kg, lapin, cutané LC50 7523 mg/m/, souris TLV TWA 20 ppm, ACGIH PEL TWA 50 ppm, OSHA
Glycoletheracetate	108-65-6	≤ 1	LD50 8500 mg/kg, rat, oral LD50 5000 mg/kg, rat, cutané LC50 5321 mg/m3, rat
Noir de carbone	1333-86-4	≤ 1.5	LD50 >15400 mg/kg, rat, oral LD50 >3000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 3.5 mg/m3, ACGIH
Butylbenzylphthalate	85-68-7	≤ 1	PEL TWA 3.5 mg/m3, OSHA TLV TWA 5 mg/m3, ACGIH PEL TWA 5 mg/m3, OSHA

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux: Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère

rougeur et de la sécheresse.

Peau : Peut causer une irritation de la peau. Le contact du liquide avec la peau peut causer

une engelure.

Inhalation: L'exposition à des concentrations élevées de vapeurs peut causer une irritation des

voies respiratoires, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte

de coordination, de la fatigue et une perte de conscience.

Ingestion: Irritation du système gastro-intestinal supérieur. Le produit peut causer des nausées,

des maux de têtes, des étourdissements, de la fatigue et une dépression du système

nerveux central.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux: Aucun connu.

Peau : Le contact prolongé peut causer des brûlures chimiques.

Inhalation : L'exposition volontaire à des doses élevées de solvants aromatiques peut entraîner une perte d'audition ainsi que des dommages au cerveau, au foie et aux reins. L'exposition excessive pendant la grossesse peut être

dangereuse pour le développement du fœtus.

Ingestion: Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de

contact. Obtenir des soins médicaux.

Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes, laver la peau

avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et

les laver à l'eau et au savon.

Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la

respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des

convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation

cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : 5.5 C

Température d'auto-inflammation : Non déterminée

Limites d'inflammation – air (%): LIE: 0.3, LES: 100

Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée selon la nature de l'incendie. La

poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les

contenants.

Equipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection

ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié.

Petit déversement : Liquide inflammable. Éliminer toutes les sources d'ignition. Isoler le

déversement et arrêter la fuite si sécuritaire. Essayer de travailler en amont du vent. Éviter le contact direct avec le produit. Les vêtements trempés doivent être enlevés immédiatement pour éviter les risques d'embrasement. Porter l'équipement respiratoire approprié (si applicable) et des vêtements de protection. Aménager un barrage et contrôler les déversements terrestres. Les déversements sur l'eau peuvent être contrôlés par poussage. Utiliser la

vapeur d'eau pour faire descendre les vapeurs. Retenir les eaux

d'écoulement.

Grand déversement : Liquide inflammable. Éliminer toutes les sources d'ignition. Empêcher la

matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Aménager un barrage si nécessaire. Isoler le déversement et arrêter la fuite si sécuritaire. Essayer de travailler en amont du vent. Éviter le contact direct avec le produit. Les vêtements trempés doivent être enlevés immédiatement pour éviter les risques d'embrasement. Porter l'équipement respiratoire approprié (si applicable) et des vêtements de protection. Les déversements sur l'eau peuvent être contrôlés par poussage. Utiliser la vapeur d'eau pour faire

descendre les vapeurs. Retenir les eaux d'écoulement.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention: Liquide inflammable sous pression. Ne pas vaporiser vers une flamme nue ou un corps incandescent. Protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 C. Ne pas couper, percer, poncer, souder ou faire toute opération similaire sur ou près des contenants. Les équipements fixes et de transfert doivent être mis à la terre pour prévenir l'accumulation de charges statiques. Les surfaces chaudes peuvent allumer le liquide dans l'absence de flammes ou étincelles. Éteindre les veilleuses, cigarettes et toute autre source d'allumage avant l'utilisation et jusqu'à ce que les vapeurs soient dissipées. Ne pas pressuriser les contenants pour les vider. Éviter de

respirer les vapeurs ainsi que les contacts prolongés ou répétitifs avec la peau. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser une bonne hygiène personnelle. Sécher les vêtements contaminés à l'air avant de les laver.

Entreposage: Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, loin de la chaleur ou des sources

d'ignition. Protéger du rayonnement direct du soleil. Utiliser une ventilation anti-

explosion pour prévenir l'accumulation de vapeurs.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique est recommandée en tout temps pour contrôler

les émissions de vapeurs. Les équipements électriques et mécaniques doivent être anti-explosion. Pour le personnel entrant dans des endroits restreints, une procédure adéquate doit être suivie incluant une ventilation et

des tests de l'atmosphère du contenant.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes de sécurité et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage si le

produit est manipulé avec des risques d'éclaboussures.

Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact avec la peau est élevé,

porter des vêtements résistants aux produits chimiques.

Gants: Gants résistants aux produits chimiques, Viton, PVA.

Inhalation: Si l'exposition dépasse les limites permises, utiliser un masque respiratoire approuvé

NIOSH. Utiliser un masque à cartouches approuvé NIOSH avec cartouches pour

vapeurs organiques ou un respirateur à pression positive approuvé NIOSH.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux. Éviter le contact

avec les yeux.

Peau : Vêtements avec manches longues. Éviter le contact avec la peau.

Gants: Latex, nitrile, caoutchouc, PVC

Inhalation: Masque avec filtre pour composés organiques approuvé.

Note: Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce.

L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent

exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide sous pression

Couleur : Variées Odeur : Solvant

pH @ 1%: Non disponible

Densité relative (g/cm3): 0.778

Point d'ébullition : Non disponible
Point de congélation : Non disponible
Pression de vapeur : Non disponible
Matières volatiles (poids) : Non disponible
Solubilité (eau) : Insoluble
COV (%) : Non disponible
Viscosité : Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable. Polymérisation dangereuse : Non.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur excessive, les flammes nues, et toute source d'ignition.

Fiche signalétique CVL XXXX

Peinture cuir, tapis, vinyle

Incompatibilités : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE

In avé die nt	CAS	Doursontono	Limites d'avaccition
Ingrédient Ethyl acetate	CAS 141-78-6	Pourcentage 10 – 30	Limites d'exposition LD50 4935 mg/kg, lapin, oral
Emyracetate	141-78-6	10 – 30	
			LD50 17962 mg/kg, lapin, cutané
			LC50 45000 mg/m3, souris
			TLV TWA 400 ppm, ACGIH
Ethyd b annana	100 11 1	04 40	PEL TWA 400 ppm, OSHA
Ethyl benzene	100-41-4	0.1 - 1.0	LD50 35 mg/kg, rat, oral
			LD50 20574 mg/kg, lapin, cutané
			LC50 17623 mg/m3, rat
			TLV TWA 100 ppm, ACGIH
			TLV STEL 125 ppm, ACGIH
			PEL TWA 100 ppm, OSHA
4 (11 1 0 11-1	070 50 4	4.5	PEL STEL 125 ppm, OSHA
1-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	< 1.5	LD50 3914 mg/kg, rat, oral
			LD50 8000 mg/kg, lapin, cutané
D: 1 1 1:	40400 07 7		LC50 >5100 mg/m3, 4 hrs, rat
Dioxyde de titane	13463-67-7	≤ 5	LD50 >24000 mg/kg, rat, oral
			LC50 > 6820 mg/kg, rat
54.		. =	TLV TWA 10 mg/m3, ACGIH
Résine vinyle	9003-22-9	≤ 5	Aucune donnée
Xylène	1330-20-7	1 – 5	LD50 4300 mg/kg, rat, oral
			LD50 1700 mg/kg, lapin, cutané
			LC50 18892 mg/m3, rat
			TLV TWA 100 ppm, ACGIH
			TLV STEL 150 ppm, ACGIH
			TLV TWA 100 ppm, OSHA
			TLV STEL 150 ppn, OSHA
Dimethylether	115-10-6	30 – 60	LC50 16.4 %, 4hrs
			TLV TWA 1000 ppm, ACGIH
			TLV STEL 1000 ppm, ACGIH
Methylethylketone	78-93-3	10 – 30	LD50 2737 mg/kg, rat, oral
			LD50 6480 mg/kg, rat, cutané
			LC50 23500 mg/m3, rat
			TLV TWA 200 ppm, ACGIH
			TLV STEL 300 ppm, ACGIH
			PEL TWA 200 ppm, OSHA
Methylisobutyleneketor	ne 108-10-1	1 – 5	LD50 3200 mg/kg, rat, oral
			LC50 32100 mg/m3, 4hrs, souris male
			TLV TWA 50 ppm, ACGIH
			TLV STEL 75 ppm, ACGIH
			PEL TWA 100 ppm, OSHA
Silice amorphe	112926-00-8	≤ 1	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral
			LC50 >139 mg/m3, rat
		_	TLV TWA 10 mg/m3, ACGIH
Toluene	108-88-3	≤ 5	LD50 636 mg/kg, rat, oral
			LD50 14124 mg/kg, lapin, cutané
			LC50 7523 mg/m/, souris
			TLV TWA 20 ppm, ACGIH
			PEL TWA 50 ppm, OSHA
Glycoletheracetate	108-65-6	≤ 1	LD50 8500 mg/kg, rat, oral

LD50 5000 mg/kg, rat, cutané

LC50 5321 mg/m3, rat

Noir de carbone $1333-86-4 \le 1.5$ LD50 >15400 mg/kg, rat, oral

LD50 >3000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 3.5 mg/m3, ACGIH

PEL TWA 3.5 mg/m3, OSHA

Butylbenzylphthalate 85-68-7 ≤ 1 TLV TWA 5 mg/m3, ACGIH

PEL TWA 5 mg/m3, OSHA

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux: Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère

rougeur et de la sécheresse.

Peau : Peut causer une irritation de la peau. Le contact du liquide avec la peau peut causer

une engelure.

Inhalation: L'exposition à des concentrations élevées de vapeurs peut causer une irritation des

voies respiratoires, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte

de coordination, de la fatigue et une perte de conscience.

Ingestion: Irritation du système gastro-intestinal supérieur. Le produit peut causer des nausées,

des maux de têtes, des étourdissements, de la fatigue et une dépression du système

nerveux central.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Carcérogénité : Un ou plusieurs des ingrédients sont classifiés cancérogènes ou

potentiellement cancérogène par IARC.

Toxicité reproduction : Aucune donnée. Tératogenicité : Aucune donnée.

Embryotoxicité: Le toluène est fétotoxique sur les rats et les souris à des doses

létales pour la mère.

Mutagénicité: Aucune donnée.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas laisser s'écouler le produit ou les eaux d'écoulement du contrôle de l'incendie dans les égouts pluviaux ou sanitaires, les lacs, rivières, ruisseaux ou voies navigables. Bloquer les drains et fossés. Les endroits où ont eu lieu un déversement doivent être nettoyés aux conditions originales ou à la satisfaction des autorités. Peut être nocif à la vie aquatique..

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux

règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne doit pas être

éliminé avec les ordures ménagères.

Emballage contaminé: Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information Nom d'expédition UN Classe GE

réglementaire

Classification Aérosol, inflammable 1950 2.1 II

TMD

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT: A Gaz comprimé

B5 Aérosol inflammable

D2B Substance ayant d'autres effets toxiques.

DSL: Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS),

dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA: État de l'inventaire du US TSCA: Tous les composants du produit sont répertoriés

dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

Date: Sept. 2015